

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 4 septembre 2002

Messagerie

**Projet de loi
accordant une subvention annuelle de fonctionnement à la
Fondation Aigues-Vertes**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Subvention de fonctionnement

Une subvention annuelle de fonctionnement est accordée à la Fondation Aigues-Vertes pour personnes mentalement handicapées. Elle s'élève à :

- a) 4 105 000 F en 2003;
- b) 4 850 000 F en 2004;
- c) 5 430 000 F en 2005.

Art. 2 Budget de fonctionnement

Cette subvention est inscrite au budget de fonctionnement sous la rubrique 84.11.00.365.28.

Art. 3 But

Cette subvention est destinée à assurer le fonctionnement de la Fondation Aigues-Vertes pour personnes mentalement handicapées.

Art. 4 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Généralités

En mars 1960, des parents, issus de l'Association genevoise de parents d'enfants déficients, actuellement APMH (Association genevoise de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées) décident de créer la Fondation Aigues-Vertes en vue d'accueillir les personnes mentalement handicapées adultes.

Edifié sur un terrain de 21,5 hectares mis à disposition par l'Etat de Genève, le village Aigues-Vertes, situé sur la commune de Bernex, devient de 1961 à 1990 un vrai petit village comprenant des maisons d'habitation, une salle des fêtes, une église, un cimetière et des espaces de travail : la ferme et son bétail, les cultures et le jardin, la boulangerie et l'épicerie.

Ce village a été, à Genève, la première institution accueillant les personnes mentalement handicapées adultes. A cette époque, la Fondation Aigues-Vertes l'avait confié à des collaborateurs anthroposophes.

Douze familles d'inspiration anthroposophe s'occupèrent, pendant de nombreuses années, pour des salaires symboliques, de 75 personnes handicapées, s'organisant de façon similaire aux normes habituelles de la vie en société, c'est-à-dire un groupe d'habitation assez important pour avoir une vie propre, comprenant à la fois des lieux d'hébergement, de travail, de loisirs, de commerce et autant d'espaces à la fois distincts et communs permettant l'exercice des rôles sociaux habituels.

Peu à peu cependant, il apparut aux familles des personnes handicapées que, si le village continuait à être pour leurs enfants un lieu de vie privilégié, son organisation et son fonctionnement, notamment en raison de l'évolution des connaissances et des méthodes dans le domaine de la déficience mentale, méritaient des révisions.

Par ailleurs, les familles dont les enfants avaient grandi souhaitèrent vivre à l'extérieur du village et durent être remplacées par des collaborateurs sociaux externes et rémunérés.

2. Projet « un village pour demain »

Dans le but d'assurer la pérennité du village et de permettre son adaptation aux besoins actuels des personnes mentalement handicapées qui y vivent, la Fondation Aigues-Vertes a fait procéder à l'évaluation de son organisation et de son fonctionnement en avril 1995.

Sur la base des recommandations contenues dans le rapport d'évaluation, le Conseil de fondation nomme, en septembre 1996, un directeur et lui confie l'élaboration d'un projet global pour le village Aigues-Vertes ainsi que sa mise en œuvre, après approbation des parties concernées (villageois, répondants, collaborateurs et Conseil de fondation).

Ce projet global intitulé « un village pour demain » vise à l'amélioration des conditions d'existence et de travail des villageois. Aigues-Vertes devient un lieu novateur pour le bien-être et le développement de chaque personne déficiente intellectuelle et représente un dispositif essentiel et original de prise en charge de personnes mentalement handicapées adultes du canton.

Cette nouvelle orientation implique l'engagement de professionnels de l'éducation dûment formés et normalement rétribués.

En 2001, une nouvelle directrice a été engagée et le Conseil de fondation a nommé un nouveau président. De même, le Conseil de fondation s'est considérablement renouvelé pour bénéficier de nouvelles compétences en vue des changements nécessaires dans l'organisation de la fondation.

3. Nouveau concept d'accompagnement

a) Les besoins

Quarante ans après sa création, la Fondation Aigues-Vertes réaffirme sa volonté de poursuivre, en dehors de toute idéologie, son action pour le respect et l'épanouissement des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et veut leur donner, dans la société, la place à laquelle elles ont droit au même titre que toute autre personne. Le village Aigues-Vertes a pour but l'accueil et la prise en charge de ces personnes.

b) Le concept d'accueil

La conception globale du village repose sur l'identification des besoins individuels et collectifs ainsi que sur les ressources potentielles de chacun, afin d'élaborer des projets de réalisation personnelle permettant à chaque villageois d'être acteur de sa propre vie et de lui faciliter l'accès aux ressources extérieures existantes, en favorisant les échanges réciproques

entre le village et les différentes collectivités privées ou publiques présentes dans le canton de Genève.

L'accueil en hébergement et en atelier doit être sécurisant, stimulant et individualisé.

c) L'hébergement

Le village de la Fondation Aigues-Vertes comprend 12 maisons d'habitation de 5 à 9 personnes chacune pour une capacité maximale de 75 personnes.

Des travaux de rénovation et d'entretien du village seront nécessaires dans un avenir proche afin de maintenir une qualité d'accueil acceptable et conforme aux normes exigées par l'office fédéral des assurances sociales. De même, Aigues-Vertes envisage, afin de répondre aux besoins nouveaux du vieillissement de la population avec un handicap mental, de construire un établissement pour personnes handicapées vieillissantes dans le village. Ce projet de réaménagement du village, en discussion avec le département, fera l'objet d'un projet de loi d'investissement distinct, lorsque le projet sera finalisé.

d) Les ateliers d'occupation et de travail

Les activités des ateliers d'occupation et de travail comprennent :

- un atelier d'occupation et de développement personnel pour les personnes les plus dépendantes;
- un secteur « artisanat » regroupant les ateliers de poterie, de tissage et de laine;
- un secteur de production agro-alimentaire d'orientation biologique comportant 4 ateliers :
 - le jardin pour les produits maraîchers;
 - la ferme pour les cultures céréalières et l'élevage de 20 unités de gros bétail;
 - la boulangerie pour la production de pain;
 - la boutique villageoise.

Pour la vente et la distribution de ses produits, la Fondation Aigues-Vertes possède une boutique, « La Barquerolle », en Ville de Genève.

Sur les 84 places que comptent les ateliers, 9 sont réservées à l'accueil d'externes, soit des personnes mentalement handicapées qui vivent en famille ou dans d'autres institutions et qui viennent travailler au village Aigues-Vertes.

e) *La prise en charge socio-éducative*

En 2002, 134 personnes pour 114,45 postes encadrent les villageois au niveau de l'hébergement et des ateliers pour une population totale de 84 personnes accueillies, soit pour

- les homes : 69,2 postes ;
- les ateliers : 16,9 postes ;
- l'infirmierie : 2,25 postes ;
- l'économat et les services : 13,6 postes ;
- l'entretien : 5,5 postes ;
- l'administration : 7 postes.

Seul un personnel compétent peut assurer l'encadrement voulu. En plus des qualités morales et des compétences professionnelles, une sensibilité aux problèmes du handicap mental est indispensable.

Dès le 1^{er} janvier 2002, la Fondation Aigues-Vertes a appliqué les barèmes salariaux de l'Etat et a cherché à renforcer son équipe éducative. Une convention collective de travail est en cours de négociation avec les partenaires sociaux et une clarification des conditions-cadre de travail et des cahiers des charges de chacun est en cours.

4. Subvention fédérale

Le village Aigues-Vertes est au bénéfice d'une subvention fédérale de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et répond aux exigences de cet office qui a introduit le concept « assurance de qualité ».

Le taux d'encadrement des personnes avec un handicap mental doit être augmenté dans le futur pour répondre à l'évolution de leurs besoins. En effet, les conséquences du vieillissement de ces personnes consistent en des activités plus limitées et un encadrement par des professionnels plus important. La classification des places telle que définie par l'OFAS sera revue dès 2003 pour refléter ces changements. Elle impliquera une

augmentation de la subvention fédérale mais également une augmentation du nombre de postes.

5. Subvention cantonale

Jusqu'à fin 2000, seul le département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie versait une subvention à la Fondation Aigues-Vertes pour la ferme, subvention supprimée dès 2001.

En 2002, le Grand Conseil a accordé à la Fondation Aigues-Vertes une subvention de fonctionnement de 1 700 000 F.

La Commission des finances du Grand Conseil relevait alors que le fonctionnement du village, après clarification des échelles salariales des professionnels notamment, coûterait probablement le double. Un grand effort de réorganisation et de professionnalisation a été mené, notamment sur le plan de la comptabilité. Les besoins, en termes d'encadrement professionnel des personnes handicapées, ont également été réévalués.

Le Conseil d'Etat a demandé à l'inspection cantonale des finances un rapport confirmant la justesse et la réalité tant de la tenue de la comptabilité que des montants et des règles d'attribution aux fonds de réserves. Le rapport de l'inspection cantonale des finances sera remis aux députés dès qu'il sera disponible.

Il est également à relever que, le 14 mai 2002, la Fondation Aigues-Vertes a été certifiée OFAS/AI 2000 ; ISO 9001, ce qui correspond à un investissement important dans la mise en place d'un système de gestion de la qualité.

Le but de la Fondation Aigues-Vertes, pour le présent et pour l'avenir, est de maintenir un lieu de vie chaleureux, sécurisant et ouvert, tout en le modernisant et en l'adaptant aux standards sociaux genevois actuels, notamment par le renforcement de son équipe de professionnels.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, d'accepter ce projet de loi.

- Annexes:*
- 1. Projet de budgets 2003 - 2006*
 - 2. Commentaires projet de budgets 2003-2004-2005-2006*
 - 3. Rapport annuel 2001 de la Fondation Aigues-Vertes*
 - 4. Préavis technique du département des finances*

will

 Annexe 1

PROJET DE BUDGET 2003 - 2006

Groupe cpté	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
		Fr.totale	%	Fr.totale	%	Fr.totale	%	Fr.totale	%	Fr.totale	%
3	SALAIRE HONORAIRES CHARGES SOCIALES										
31	Salaires										
	Educateurs, veilleurs, assistante sociale	5'189'946.00	24.24	6'448'000.00	8.93	6'754'000.00	4.75	7'003'000.00	3.69	7'239'000.00	3.37
	Infirmières	200'652.00	1.07	203'000.00	0.98	214'000.00	0.52	221'000.00	0.37	230'000.00	0.40
	Direction et administration	747'639.00	8.34	810'000.00	8.34	831'000.00	2.59	854'000.00	2.77	878'000.00	2.81
	Service de maison	849'248.00	4.92	891'000.00	4.92	907'000.00	1.80	938'000.00	3.42	971'000.00	3.52
	Personnel technique et maintenance	366'994.00	6.54	391'000.00	6.54	409'000.00	4.90	430'000.00	5.13	445'000.00	3.49
	Ateliers	1'328'891.00	42.28	767'000.00	8.93	825'000.00	7.56	869'000.00	5.33	903'000.00	3.91
	retraités	47'000.00									
	Salaires	8'730'570.00		9'510'000.00	8.93	9'940'000.00	4.52	10'315'000.00	3.77	10'666'000.00	3.40
	Salaires des personnes handicapées (2003:	161'250.00	-5.43	88'000.00	-4.43	103'000.00	17.05	103'000.00	0.00	103'000.00	0.00
	Charges sociales des personnes handicapées	16'125.00	-4.43	8'800.00	-4.43	10'300.00	17.05	10'300.00	0.00	10'300.00	0.00
	Charges AVS, AI, APG	788'930.10	9.53	842'200.00	9.53	880'200.00	4.51	913'400.00	3.77	944'500.00	3.40
	Charges assurance accident	112'986.40	9.98	123'700.00	9.98	129'300.00	4.53	134'100.00	3.71	138'700.00	3.43
	Charges assurance maladie	154'133.40	9.52	168'800.00	9.52	176'500.00	4.56	183'100.00	3.74	189'400.00	3.44
	Prévoyance professionnels	527'092.70	71.41	803'500.00	71.41	1'192'800.00	32.02	1'237'800.00	3.77	1'280'000.00	3.41
	Charges sociales	1'563'042.60	30.40	2'038'200.00	30.40	2'378'000.00	18.71	2'468'400.00	3.77	2'552'600.00	3.41
37											
	Total salaires et charges sociales	10'470'987.60	11.21	11'645'000.00	11.21	12'432'100.00	6.76	12'896'700.00	3.74	13'331'900.00	3.37

PROJET DE BUDGET 2003 - 2006

Groupe cpte	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006		
		Fr.	total	2003-02	Fr.	total	2004-03	Fr.	total	2005-04	Fr.	total
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION												
4												
	Produits pharmaceutiques											
	Médicaments	500.00	1'000.00	100.00	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00
	Matériel médical	1'500.00	2'000.00	33.33	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
	Besoins médicaux	500.00	2'000.00	300.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
40		<u>2'500.00</u>	<u>5'000.00</u>	<u>100.00</u>	<u>5'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>5'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>5'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>5'000.00</u>	<u>0.00</u>
41	Alimentation	600'000.00	632'000.00	5.33	632'000.00	1.50	641'500.00	1.50	651'100.00	1.50	660'900.00	1.51
	Linges et textiles	15'000.00	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00	30'000.00	100.00	30'000.00	0.00
	Ménage	40'000.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	54'500.00	36.25	57'000.00	4.59
	Lessives et nettoyes, blanchissage	33'000.00	33'000.00	0.00	33'000.00	0.00	33'000.00	0.00	33'000.00	0.00	33'000.00	0.00
	Sous traitance entretien	2'000.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
	Sous traitance nettoyage	10'000.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
42	Entretien	<u>100'000.00</u>	<u>100'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>100'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>100'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>129'500.00</u>	<u>29.50</u>	<u>132'000.00</u>	<u>1.93</u>



PROJET DE BUDGET 2003 - 2006

Groupe cpt#	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
		Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total
	Années, frais engagement	10'000.00		10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
	Formation et perfectionnement	215'000.00		190'200.00	-11.53	198'800.00	4.52	206'300.00	3.77	213'400.00	3.44
	Fête du personnel	25'000.00		25'000.00	0.00	18'000.00	-28.00	18'000.00	0.00	18'000.00	0.00
	Autres frais accessoires du personnel										
39	Autres charges du personnel	250'000.00		225'200.00	-9.92	226'800.00	0.71	234'300.00	3.31	241'400.00	3.03
	Personnel temporaire éducateurs										
	Personnel temporaire administration	2'500.00		2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00
	Personnel temporaire économat et service de maison	10'500.00		10'500.00	0.00	10'500.00	0.00	10'500.00	0.00	10'500.00	0.00
	Personnel temporaire technique et maintenance	2'500.00		2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00
	Honoraires pour prestation de tiers (non soumis aux charges sociales de l'institution)	15'500.00		15'500.00	0.00	15'500.00	0.00	15'500.00	0.00	15'500.00	0.00
39	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	107'36'487.60		11'985'700.00	10.70	12'674'400.00	6.84	13'146'500.00	3.72	13'588'900.00	3.36

PROJET DE BUDGET 2003 - 2006

Groupe cpte	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
		Ft.	total	Ft.	total	Ft.	total	Ft.	total	Ft.	total
	Entretien, réparations des bâtiments	342000.00		228000.00	-33.33	228000.00	0.00	228000.00	0.00	228000.00	0.00
	Entretien, réparations installations fixes	104000.00		68000.00	-34.62	68000.00	0.00	68000.00	0.00	68000.00	0.00
	Outilage matériel (pour l'entretien de la propriété)	164000.00		109000.00	-33.54	109000.00	0.00	109000.00	0.00	109000.00	0.00
	Entretien, réparation bâtiments, inst. fixes, outillage mal.	610000.00		405000.00	-33.61	405000.00	0.00	405000.00	0.00	405000.00	0.00
	Entretien, réparations des équipements	32000.00		32000.00	0.00	32000.00	0.00	32000.00	0.00	32000.00	0.00
	Entretien, réparations des machines de bureau	8000.00		8000.00	0.00	8000.00	0.00	8000.00	0.00	8000.00	0.00
	Entretien, réparations des équipements, machines de bureau	40000.00		40000.00	0.00	40000.00	0.00	40000.00	0.00	40000.00	0.00
	Entretien, exploitation des véhicules	20000.00		20000.00	0.00	15000.00	-25.00	15000.00	0.00	15000.00	0.00
	Frais d'essence	20000.00		20000.00	0.00	25000.00	25.00	25000.00	0.00	25000.00	0.00
	Entretien, exploitation des véhicules, frais d'essence	40000.00		40000.00	0.00	40000.00	0.00	40000.00	0.00	40000.00	0.00
	Sécurité	0.00		118000.00		118000.00	1.54	120000.00	1.52	122400.00	1.48
	Qualité environnement			15000.00		15000.00		10000.00	-33.33	10000.00	0.00
	Qualité Sécurité			15000.00		15000.00		15000.00	0.00	15000.00	0.00
43	Entretien, réparations	680000.00		602000.00	-12.75	633000.00	5.28	630000.00	-0.50	632400.00	0.28
	Electricité	87000.00		87000.00	0.00	87000.00	0.00	96500.00	10.92	106000.00	9.94
	Gaz	3000.00		3000.00	0.00	3000.00	0.00	3000.00	10.00	3600.00	9.09
	Combustibles	70000.00		70000.00	0.00	70000.00	0.00	75000.00	7.66	85000.00	12.86
	Eau	45000.00		45000.00	0.00	45000.00	0.00	50000.00	11.11	55000.00	10.00
45	Eau et énergie	205000.00		205000.00	0.00	205000.00	0.00	228300.00	9.90	249800.00	10.79



PROJET DE BUDGET 2003 - 2006

Groupe cpte	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
		Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total
	Assurances immobilières	39000.00		39200.00	0.51	39200.00	0.00	45000.00	14.80	50000.00	11.11
	Assurances mobilières	7500.00		7500.00	0.00	7500.00	0.00	8800.00	17.33	10000.00	13.84
	Assurances RC	800.00		800.00	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00
	Assurances des véhicules	14000.00		14000.00	0.00	18000.00	28.57	18000.00	0.00	18000.00	0.00
	Total assurances	61300.00		61500.00	0.33	65500.00	6.50	72600.00	10.84	78800.00	8.54
	Frais culturels (sur fonds dédiés jusqu'en 2011)	100000.00		150000.00	50.00	200000.00	33.33	200000.00	0.00	200000.00	0.00
	Taxes et cotisations	10000.00		10000.00	0.00	10000.00	0.00	10000.00	0.00	10000.00	0.00
	Séminaires du conseil de Fondation	30000.00		20000.00	-33.33	20000.00	0.00	20000.00	0.00	20000.00	0.00
	Publicité			10000.00		10000.00	0.00	10000.00	0.00	10000.00	0.00
	# Autres charges concernant les personnes handicapées	7000.00		27000.00	285.71	27000.00	0.00	27000.00	0.00	27000.00	0.00
	Autres charges d'exploitation	10000.00		12000.00	20.00	12000.00	0.00	12000.00	0.00	12000.00	0.00
	Service de voirie	1700.00		2000.00	17.65	2000.00	0.00	2000.00	0.00	2000.00	0.00
	Evénements			30000.00		30000.00	0.00	30000.00	0.00	30000.00	0.00
	Rapport annuel	8000.00		10000.00		10000.00	0.00	10000.00	0.00	10000.00	0.00
	TVA home	8000.00		8000.00	33.33	8000.00	0.00	8000.00	0.00	8000.00	0.00
	Frais divers	10000.00		21000.00	110.00	21000.00	0.00	21000.00	0.00	21000.00	0.00
	Imprimés	12000.00		12000.00	0.00	12000.00	0.00	12000.00	0.00	12000.00	0.00
	Taxes, autres charges d'exploitation	86700.00		162000.00	86.85	162000.00	0.00	162000.00	0.00	162000.00	0.00

PROJET DE BUDGET 2003 - 2006



Groupe cpte	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
		Fr. total	2002-02	Fr. total	2003-02	Fr. total	2004-03	Fr. total	2005-04	Fr. total	2006-05
	Achats boutiques (boutique village, Banquerolle)	335'000.00		385'000.00	14.89	385'000.00	0.00	385'000.00	0.00	385'000.00	0.00
	Frais boutiques (loyer, téléphone, décoration, et divers banquerolle et frais divers boutique Village)	25'000.00		25'000.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00
	Achats et frais boutiques	360'000.00		410'000.00	13.89	410'000.00	0.00	410'000.00	0.00	410'000.00	0.00
	Pension Vacances										
49	Assurances, taxes, impôts et autres charges d'exploitation	608'000.00		783'500.00	28.87	837'500.00	6.89	844'800.00	0.85	859'800.00	0.73
	Intérêts et frais bancaires	23'000.00		15'000.00	-34.78	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00
	Petits Equipements	59'000.00		40'000.00	-32.20	128'000.00	220.00	91'000.00	-28.91	71'000.00	-21.88
	Amortissements sur le coût d'acquisition										
	Amortissement bâtiments (2%)	185'200.00		185'200.00	0.00	185'200.00	0.00	185'200.00	0.00	185'200.00	0.00
	Amortissement installations fixes (5%)	36'500.00		36'500.00	0.00	36'500.00	0.00	36'500.00	0.00	36'500.00	0.00
	Amortissement équipements (10%)	105'300.00		130'000.00	23.46	181'200.00	38.38	242'400.00	33.77	273'400.00	12.78
	Amortissement machines de bureau (20%)	10'300.00		12'800.00	24.27	27'800.00	117.19	55'800.00	100.72	51'000.00	-8.60
	Amortissement véhicules (20%)	47'000.00		67'000.00	42.55	83'800.00	25.07	93'200.00	11.22	97'000.00	4.08
	Amortissement véhicules utilitaires	97'000.00		97'000.00	0.00	97'000.00	0.00	97'000.00	0.00	97'000.00	0.00
44	Frais d'utilisation des installations	477'000.00		497'200.00	4.23	658'200.00	34.39	729'800.00	9.22	739'800.00	1.37
4	TOTAL AUTRES CHARGES	3'115'500.00		3'308'200.00	6.19	3'592'500.00	8.68	3'702'400.00	2.97	3'754'000.00	1.39



PROJET DE BUDGET 2003 - 2006

Groupe côté	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
		Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total
3+4	TOTAL CHARGES EXPLOITATION	137851987,60		151933900,00	9,89	16269900,00	7,08	16269900,00	3,56	17342300,00	2,83
6	PRODUITS D'EXPLOITATION										
	Pensions des Villageois	3377570,00		3405000,00	0,84	3705400,00	8,79	3705400,00	0,00	3965800,00	7,03
	Allocations d'impolence	379452,00		384400,00	1,30	384400,00	0,00	384400,00	0,00	384400,00	0,00
62	Contributions personnes handicapées	3757922,00		3790400,00	0,89	4089900,00	7,90	4089900,00	0,00	4350200,00	8,37
	Revenus de la fabrication (ventes à l'extérieur)	180000,00		144000,00	-10,00	144000,00	0,00	144000,00	0,00	144000,00	0,00
	Revenus de la fabrication (ventes internes)	180000,00		144000,00	-10,00	144000,00	0,00	144000,00	0,00	144000,00	0,00
63	Produits d'exploitation	320000,00		288000,00	-10,00	288000,00	0,00	288000,00	0,00	288000,00	0,00
	Locations	2000,00		2000,00	0,00	2000,00	0,00	2000,00	0,00	2000,00	0,00
	Intérêts du capital			100000,00			-100,00				
66	Revenus locations et intérêts	2000,00		100000,00		2000,00	-88,04	2000,00	0,00	2000,00	0,00



PROJET DE BUDGET 2003 - 2006

Groupe cpté	Libellé	Budget 2002		Projet de budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
		Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total	Fr.	total
	Remboursements nourriture du personnel	110000.00	110000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Remboursements logement du personnel	47000.00	47000.00	8.51	8.51	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Remboursements de téléphone	8000.00	8000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Remboursement frais médicaux	1500.00	1500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Ventes au personnel et à des tiers	13500.00	13500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres revenus	60000.00	60000.00	15.00	15.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Ventes extérieures des boutiques (boutique village et Barquerolle)	315000.00	315000.00	14.92	14.92	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Ventes internes des boutiques (boutique village)	555000.00	555000.00	10.81	10.81	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Revenus de prestations au personnel, à des tiers										
	Subvention des communes	30000.00	30000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Subvention OFAS pour frais d'exploitation estimée	5800000.00	5800000.00	7.91	7.91	2.11	2.11	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres subventions										
	Dons liés à l'exploitation										
69	Subventions	5783000.00	5783000.00	7.87	7.87	2.10	2.10	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10464022.00	11084400.00	5.93	5.93	2.89	2.89	0.00	0.00	2.28	2.28
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-3387985.60	-4109500.00	21.30	21.30	18.12	18.12	11.93	11.93	4.30	4.30
	Subvention du canton	1700000.00	1700000.00								
	DEFICIT D'EXPLOITATION	-1687985.60	-4109500.00			-4854100.00	-4854100.00	-5433100.00	-5433100.00	-5666500.00	-5666500.00

village
 [REDACTED]
 Vertes

Commentaires projet de budgets 2003 – 2004 – 2005 – 2006

En se basant sur le budget 2002, nous avons fait des projections de chiffres en tenant compte de :

Pour 2003

- Planification de 50 places en home avec occupation (HO), 25 places en home et 34 places en atelier. (adaptation réelle aux besoins des personnes handicapées d'Aigues-Vertes)
Une partie du budget maîtres d'atelier passe dans le budget home.
- Provision pour indemnités des veilleurs, indemnité qui est payée aux éducateurs. Ce montant est provisionné mais ne sera pas nécessairement libéré.
- Changement de classe de fonction pour les 3 responsables de quartier
- Poste supplémentaire de secrétariat à 60 %
- Suppression des salaires des retraitées
- Adaptation aux coûts de la vie (prévision 1.5 %) et modification des annuités
- Prévoyance professionnelle augmentation de la prise en charge par FAV de 3.5 % supplémentaires pour pouvoir offrir des conditions de 2^{ème} pilier convenables aux collaborateurs
- Frais de formation 2 % de la masse salariale
- Diminution des frais d'entretien des bâtiments dus au réaménagement prévu
- Création d'un poste sécurité avec l'engagement d'une maison de sécurité Protectas
- Poste culturel Sfr. 150'000.- dans l'exploitation pour personnes handicapées et hors événements liés à de la recherche de fonds
- Suppression des pensions des viagers
- Intérêts prévus sur les placements à l'exploitation Sfr. 100'000.- (annulés les années suivantes)
- Augmentation prévue de la subvention de l'OFAS Sfr. 459'000.-

Pour 2004

- Création d'un demi poste pour la mise en place du système CAM
- Poste avec augmentation de responsabilité du responsable de maintenance
- Prévision d'une éventuelle augmentation de salaire pour les responsables par atelier
- Prévision d'accueil supplémentaire de 5 compagnons
- Prévoyance professionnelle augmentation prévue de 2.5 %
- Adaptation aux coûts de la vie (prévision 1.5 %) et modification des annuités
- Frais supplémentaire pour la qualité et l'environnement Sfr. 30'000.-
- Frais culturel Sfr. 200'000.- sur exploitation pour personnes handicapées et hors événements liés à de la recherche de fonds.
- Petits investissements dus au réaménagement et amortissements supplémentaires principalement de la ferme et du jardin Sfr. 171'000.-
- Augmentation prévue des contribution des personnes handicapées Sfr. 299'400.- due à l'augmentation du prix des pensions des Villageois de Sfr. 140.- au lieu de Sfr. 130.- et prix de réservation de Sfr. 70.- au lieu de Sfr. 60.-
- Subvention OFAS augmentation prévue Sfr. 132'000.-

village vertes

Pour 2005

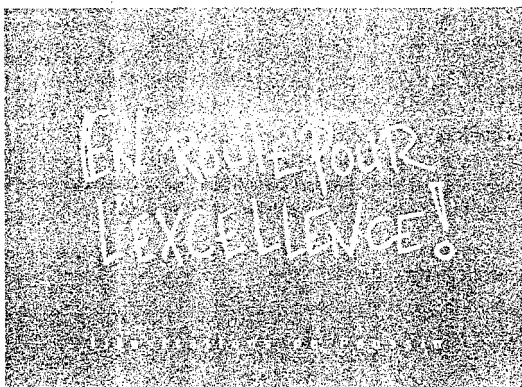
- Augmentation du coût de la vie (prévision 1.5 %) et modification des annuités
- Linges et textiles dus aux nouvelles constructions Sfr. 29'500.-
- Augmentation eau, énergie, gaz et combustibles due aux nouvelles constructions Sfr. 20'230.-
- Augmentation des assurances immobilières et mobilières Sfr. 7'050.-
- Augmentation des amortissements Sfr. 61'584.-
- Subventions OFAS ne changent pas

Pour 2006

- Augmentation du coût de la vie (prévision 1.5 %) et modification des annuités
- Augmentation des frais eau, électricité, combustibles, eau Sfr. 24'300.-
- Contributions des personnes handicapées augmentation du prix de pension de Sfr. 150.- au lieu de Sfr. 140.- et prix de réservation de Sfr. 75.- au lieu de Sfr. 70.- (différence également en 2004) selon les informations données par Mme Jacqueline Heinzen
- Subventions OFAS ne changent pas

FONDATION AIGUES-VERTES

vivre avec une déficience intellectuelle

RAPPORT ANNUEL
2001

Fondation Aigues-Vertes
29, route de Chèvres - 1233 - Bernex Genève
Tél.: 022 757 17 21 - Fax: 022 757 36 09
e-mail: village@aigues-vertes.ch
site: www.aigues-vertes.ch
CCP: 12-16630-1
Credit Suisse: 4272-266037-71

Sommaire

Organes		2
Editorial	Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat	3
Présidence	Serge Bednarczyk	4
Direction	Annelise Schneider	5
Habitants	Dominique Zimmermann	5 - 6
Personnel	Geneviève Foin	7 - 8
Parents	Yolande Lambert-Lamond	9
Personnalité	Gilbert Albert	10
Les chiffres	Compte d'exploitation	11 - 12
	Bilan	13 - 14
	Rapport de la fiduciaire	15
	Nos objectifs durant l'an 2002	16
Remerciements		17 - 18

Organes (au 2 avril 2002)

Conseil de Fondation

Président

Serge Bednarczyk •

Vice-Président

Jean Terrier •

Membres

François Bellanger •
 Henri Berchtold
 Yves Grange
 Yves Grimm
 Dominique Leuba
 Georgette Martin-Dupan
 Alain Moser
 André Orlandi •
 Lisette Pasche (représentante de l'APMH)
 Guillaume Pictet
 Barbara Polla
 Christine Sayegh •
 Daniel Schmid

• *membres du bureau*

Direction

Annelise Schneider

Encadrement

Geneviève Foin	Homes
Lisette Hurlimann	Assistante sociale
Jean-Claude Larpin	Maintenance et sécurité
Benoît Lecocq	Ressources humaines
Christian Murith	Ateliers
Carlo Scarangella	Culture

Administration

Agnès Brugger	Administration du personnel
Jacqueline Larpin	Administration des Villageois
Françoise Rinaldi	Comptabilité
Rolande Rudaz	Assistante de direction

Présidente des Villageois

Dominique Zimmermann

Editorial

Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat

Bon vent à Aigues-Vertes !

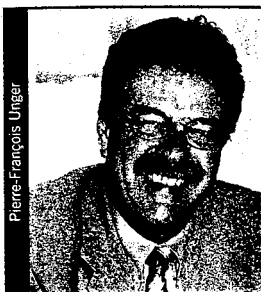
Créée il y a quarante ans, la Fondation Aigues-Vertes se trouve aujourd'hui à une période charnière de son existence.

En effet, il s'agit pour elle de donner corps au projet qu'elle a présenté le 22 novembre 2001. Intégrer les règles de fonctionnement d'une institution sociale moderne, cohabiter avec le monde social genevois et partager avec lui le fruit de ses expériences pour le plus grand bien des personnes handicapées dont Aigues-Vertes a la charge, tout en préservant les avantages de sa spécificité, tel est le défi que vous vous êtes lancés.

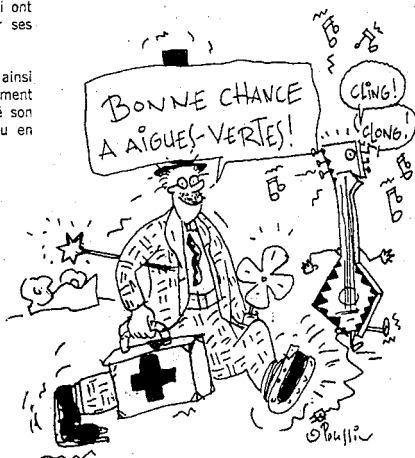
La Fondation Aigues-Vertes entame donc une nouvelle ère et c'est dans cette optique que le Conseil d'Etat a décidé de lui témoigner son soutien en lui accordant pour la première fois une subvention d'exploitation en 2002.

Mais tourner une page ne veut pas dire renier l'histoire, c'est pourquoi je tiens à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui, jour après jour, œuvrent au bien-être des personnes handicapées et qui ont permis à la Fondation Aigues-Vertes de fêter ses quarante printemps en 2001.

Je souhaite plein succès à tous les Villageois ainsi qu'au Conseil de Fondation, et formule également tous mes vœux pour que, comme l'a annoncé son Président, le Village Aigues-Vertes soit devenu en 2010 un modèle européen d'intégration sociale.



Pierre-François Unger



Présidence

Serge Bednarczyk, Président

Le rapport annuel de la Fondation Aigues-Vertes n'a de sens que si vous y trouvez le témoignage de la vie de femmes et d'hommes que le hasard a placés directement ou indirectement sous votre protection. C'est un élan de reconnaissance envers tous ceux qui l'ont déjà compris, mais c'est également un appel à ceux qui nous rejoindront dans cette fantastique aventure qui consiste à emmener des femmes et des hommes vers la dignité, au-delà de la différence et de l'incompréhension. Il serait en effet utopique de penser que leur avenir soit la seule affaire des institutions ou des pouvoirs publics, tant on sait bien qu'une loi, aussi généreuse soit-elle, si elle n'est pas fédératrice d'amour et de solidarité, ne remplacera jamais la petite flamme intérieure que seul un regard chaleureux peut entretenir.

La Fondation Aigues-Vertes a entrepris une profonde mutation l'an passé pour se donner les moyens de poursuivre l'œuvre sociale initiée il y a 40 ans. Elle a notamment reformulé son projet en tenant compte de la complémentarité sociale genevoise, et s'est lancée dans un vaste programme de réaménagement du village, lequel verra son aboutissement en 2010 quand toutes les maisons auront été refaites et qu'une solution satisfaisante aura été trouvée pour les personnes âgées ou encore la formation continue des personnes handicapées comme du personnel. Elle commencera toutefois par le plus urgent, à savoir notamment par la construction d'une nouvelle ferme, d'une cuisine centrale et l'installation d'un réseau de communication couvrant l'ensemble des maisons.

Je conviens que c'est un programme extrêmement ambitieux, mais nous le réaliserons parce que nous n'avons pas le choix si nous voulons assurer aux Villageoises et Villageois des conditions de vie tout simplement satisfaisantes. Notre Conseil de Fondation s'est reformé en conséquence et nous saurons trouver l'énergie nécessaire ou solliciter des appuis chaque fois que ce sera utile. Personne ne doit donc s'inquiéter de l'ampleur de la tâche qui nous attend, au-delà de son implication financière qui, il est vrai, reste une lourde préoccupation. Mais gageons que nous trouverons une solution d'une manière ou d'une autre. En ce sens, je remercie d'ores et déjà les pouvoirs publics, en particulier Monsieur le Conseiller d'Etat, Pierre-François Unger, qui a su nous prêter une oreille attentive dès son élection, Madame Marika Bozzini de l'Office Fédéral des Assurances Sociales, les membres du Conseil de



Fondation, le personnel, nos généreux donateurs ainsi que toutes celles et tous ceux qui contribueront directement ou indirectement au renouveau du Village Aigues-Vertes.

Mes remerciements se tournent également vers le passé, c'est-à-dire vers celles et ceux qui ont accompagné le village depuis sa création. Qu'ils soient assurés de la reconnaissance et de l'amitié du Conseil de Fondation pour la magnifique œuvre qu'ils ont accomplie.

Je terminerai enfin en souhaitant courage, sérénité et passion à Annelise Schneider, la nouvelle directrice, à qui nous venons de confier le destin du village. La vie lui offre une opportunité exceptionnelle de concrétiser son engagement social. Puisse-t-elle y trouver la satisfaction nécessaire au bien-être des Villageoises et des Villageois.





Annelise Schneider

Direction

Annelise Schneider, Directrice

Lors de mon arrivée en novembre dernier, j'ai apprécié la chaleur et l'accueil des Villageois. Au fil du temps, cette impression de vraies valeurs et d'humanité me conforte dans le désir d'œuvrer à assurer à tous les Villageois d'Aigues-Vertes le droit de vivre dans un environnement chaleureux et valorisant.

Si notre message d'avenir peut paraître parfois terre à terre: finances, constructions, restructurations, projets, si nous voulons le meilleur pour le Village Aigues-Vertes, c'est pour assurer à nos compagnons de route l'assurance de pouvoir continuer de vivre dans un climat qui est celui d'aujourd'hui en tenant compte de demain.

Vus de l'extérieur, ces projets pourraient provoquer à première vue la crainte du changement de la qualité de vie et d'environnement, des valeurs; ils n'ont pourtant d'autre objectif que d'assurer aux Villageois la possibilité de rester dans le village sans devoir le quitter par manque de structures adéquates.

Si les changements font toujours un peu peur, on sait que certains sont nécessaires. Il est essentiel de se rappeler que le Conseil de Fondation s'est fixé comme objectif d'assurer des conditions de vie optimales et chaleureuses aux Villageois. Dans ce cadre, nous allons tous contribuer aux changements et évolutions nécessaires tant pour les aspects pratiques que pédagogiques en associant bien entendu les Villageois et tous les collaborateurs à notre mission.

Je voudrais également rendre hommage à l'énorme travail que notre Président, Monsieur Serge Bednarczyk, effectue pour mettre en place une nou-

velle stratégie et un nouvel élan au Village Aigues-Vertes. Je pense que son énergie, son dynamisme et sa conviction sociale apportent un soutien que nous ne pouvons ignorer. Il est bien entendu appuyé par les membres du Bureau et du Conseil de Fondation que je profite de remercier pour leur engagement et la confiance qu'ils me témoignent.

Je ne pourrai terminer qu'en soulignant l'investissement professionnel et personnel de tous les collaborateurs d'Aigues-Vertes. Je rappelle que c'est grâce à leur motivation et leur engagement que nous atteindrons les buts fixés. Je peux vous assurer que je suis confiante dans l'avenir parce que le projet d'Aigues-Vertes a une haute valeur sociale et que le bon sens de la vie ne peut nous le faire oublier.



Habitant

Rencontre avec Dominique Zimmermann (Villageoise).
Propos recueillis par Nicole Pagès (éducatrice).

Nicole: *Peux-tu nous raconter en quelques mots ta vie jusqu'à ton arrivée à Aigues-Vertes?*

Dominique: Je m'appelle Dominique, et avant de vous parler de cette année 2001 (très riche en événements) voici en quelques mots mon parcours. Jusqu'à l'âge de douze ans, j'ai suivi une école normale à Evillard (Bienne) mais, comme il y avait beaucoup d'élèves (48), je n'arrivais plus à suivre et je suis allée à Ins dans une école Antroposophe spécialisée. Ensuite, j'ai commencé un apprentissage de tissanderie à Beitenwill. Puis, mes parents sont partis en Amérique (à Denver dans le Colorado) où j'allais passer

RAPPORT ANNUEL 2001

mes vacances chaque année. A cette époque, je suis partie m'installer en Irlande dans un village Camphill où j'ai passé 8 ans et je suis ensuite revenue en Suisse.

N: C'est depuis que tu as attrapé le «virus» des voyages?

D: Je pense que c'est pour ça que j'adore les voyages, et c'est aussi grâce à ça que je suis polyglotte. En effet, je parle le français, l'anglais, l'allemand et bien sûr le suisse allemand, et je comprends les Belges et les Hollandais s'ils parlent lentement.

N: Donc cette année 2001 a été très riche pour toi, peux-tu nous raconter pourquoi?

D: Maintenant ma grande fierté c'est d'avoir été élue présidente de l'assemblée des Villageoises et Villageois ainsi que de la Commission culture et fêtes. C'est un rôle qui me demande beaucoup de travail et de disponibilité. Comme j'ai tendance à beaucoup parler, je peux utiliser ma parole dans le bon sens. En plus, c'est une femme qui est présidente, et ça c'est bien. En 2001, il y a eu les 40 ans d'Aigues-Vertes et ma première interview à la radio. Il y a quelques années, je n'aurais pas été capable de le faire. Ensuite, j'ai aussi fait un discours au Victoria Hall devant des gens que je ne connaissais pas et ça c'était difficile. Heureusement que je lisais car si j'avais dû l'apprendre par cœur je ne sais pas si j'y serais arrivée. Et j'ai aussi parlé à la grande salle pour la soirée du 22 novembre. Tout ça m'a été demandé depuis que je suis présidente. Il y a toujours quelque chose à faire et souvent à la dernière minute.



Dominique Zimmerman

N: Que penses-tu de ton rôle de présidente de l'assemblée des Villageois, et quels sont tes projets dans cette fonction?

D: L'avantage de parler c'est d'apporter quelque chose au village et à l'extérieur. Par exemple, j'ai fait la demande aux TPG de rajouter des bus le matin et le soir pour que les Villageois aient plus d'autonomie dans leurs déplacements. J'ai aussi l'idée de demander un chemin piétonnier jusqu'à Onex ou un trottoir pour la sécurité de tous. Quand je vois Eliane qui marche au milieu de la route c'est dangereux. Tout ça me prend beaucoup d'énergie et de force, mais c'est mon choix.

Je suis aussi très contente car les Villageois sont beaucoup plus ouverts et ils viennent me demander des choses, j'ai beaucoup plus de contacts avec eux. Je m'investis énormément dans le village et, ce que je trouve super, c'est de participer au Conseil de Fondation et à la Commission de réaménagement. Notre vie est bouleversée et c'est mieux d'y participer.

N: Quels sont tes objectifs maintenant pour l'année 2002?

D: Mes objectifs pour cette année, c'est de pouvoir participer encore plus à la vie du village et de continuer à être la porte-parole des Villageois.





Personnel

Geneviève Foin, Responsable des homes

Rencontre avec Geneviève Foin, Responsable des homes

Dernièrement un matin, j'ai rencontré Pierre F. sur la route du Village. Un Pierre toujours fidèle à lui-même, yeux pétillants et sourire rayonnant accroché aux deux oreilles, sans oublier bien sûr la traditionnelle déclaration d'amour dont il est si friand.

Jour après jour, et année après année, il semble abonné au bonheur permanent et l'on se laisserait vite tromper par ces quelques signes.

Ce matin-là toutefois, et ne me demandez pas pourquoi, notre bonjour quotidien a pris une couleur différente et Pierre m'est apparu tout à coup sous un autre jour.

Mon regard s'est glissé sous ce masque de bonne humeur permanente et ce que j'ai vu m'a profondément émue, c'étaient, cheveux blanc, rides, une certaine lassitude et surtout une longue histoire de vie.

Toute la journée, le sentiment que j'ai éprouvé lors de cette rencontre m'a accompagnée et je n'ai pu empêcher mes pensées de vagabonder dans le passé entraînant une multitude d'images et de souvenirs, mais aussi de me projeter dans l'avenir, provoquant des questions et des réflexions.

Pierre aujourd'hui, comme plusieurs de ses amis du Village, a atteint un âge bien honorable et je me suis demandé, si chacun et chacune d'entre eux devait faire le bilan de leurs parcours de vie, ce qu'ils exprimeraient sur les réponses données à leur situation, leur vécu en milieu institutionnel, l'expérience

de leurs rencontres avec un nombre impressionnant de personnes qui, à différents moments, ont partagé un petit bout de leur vie, leurs projets personnels réalisés ou avortés, leurs attentes comblées ou frustrées... Et sur tant de choses qui font une vie riche et intéressante.

Le vieillissement, voilà l'un de mes principaux thèmes de réflexion actuellement.

Quel accompagnement apporter aux Villageois qui se dirigent vers le seuil?

Quels moyens l'institution peut-elle offrir aujourd'hui? Quel soutien apporter aux professionnels avant tout formés à l'accompagnement socio-éducatif et peu souvent prêts à une prise en charge plus «spécifique»?

Comment les Villageois envisagent-ils eux-mêmes leur propre vieillesse?

Tant de questions auxquelles il me paraît urgent de réfléchir à ce moment de changement dans le village si l'on voit la moyenne d'âge de sa population. Qui en effet aurait pu dire, il y a cinquante ou soixante ans que certains de ces Villageois seraient encore parmi nous aujourd'hui à nous prodiguer sans compter leur chaleur et leur gentillesse?

Dans le passé, certaines réponses ont été données dans le village au vieillissement mais celles-ci ne peuvent pas simplement être «calquées» sur la situation d'aujourd'hui car plusieurs paramètres ont changé.

A cela, plusieurs raisons. La première, constatable chaque jour, c'est qu'aujourd'hui, la majeure partie des Villageois aborde facilement l'âge de la vieillesse mais surtout semble vivre cette vieillesse avec une certaine aisance, sans forcément subir des problèmes de santé. Désormais, il ne s'agit plus de l'accompagnement d'une personne à un moment donné mais bien d'un groupe de plusieurs, réparties dans les divers foyers d'Aigues-Vertes.

En parallèle, comment répondre aux besoins de celles et ceux qui par contre traversent cette vieillesse avec des problématiques de santé? Quel dilemme pour les éducateurs: faut-il déplacer la personne vers un établissement plus médicalisé où une prise en charge plus spécifique sera donnée? Ne faut-il pas mieux lui offrir la possibilité de rester «chez elle» dans un lieu qu'elle connaît entourée de ses amis? Et pour ces amis, ce vécu n'est-il pas trop lourd à porter?

A mon sens, si la Fondation confirme sa volonté, comme cela l'a été jusqu'à aujourd'hui, de garder à vie les Villageois, je crois sincèrement qu'il y a beaucoup à faire à ce sujet pour les années à venir et

RAPPORT ANNUEL 2001

notamment auprès des éducateurs car cet accompagnement requiert d'autres capacités auxquelles le choix de cette profession ne les destinait pas.

En effet, se posent désormais des questions d'ordre «générationnel». Auparavant, le rôle de l'éducateur était plus tourné vers l'accompagnement de personnes plus jeunes que lui. Aujourd'hui, ce principe est inversé. Comment aider les éducateurs eux-mêmes confrontés dans leur propre existence, par exemple aux questions de la mort, à intégrer cette notion dans la vie quotidienne professionnelle?

D'autre part, l'image de cette profession se brouille. Comment l'éducateur qui a envisagé jusque-là son engagement comme un accompagnement tourné vers les progrès de ceux qu'il accompagne, peut-il accepter de faire face à des limites imposées par la vieillesse: devoir s'adapter à un rythme de vie plus lent, être confronté à une stagnation des acquis quand ce n'est pas une perte, accepter l'«inactivité» des personnes vieillissantes quand on a envie de proposer des activités, reconnaître que quelques fois, notre rôle ne doit être que «présence»! Sur ce sujet, la plupart des éducateurs doivent personnellement se remettre en question et redéfinir leur propre engagement.

Mais honnêtement, quel plus bel exemple pour nous encadrants, que de côtoyer les Villageois vieillissants qui conservent en eux cette flamme de dynamisme, relativisant sans cesse les événements avec une force et une positivité étonnantes!

Voilà quelques réflexions du moment, mais je n'oublie pas qu'il y a aussi au Village encore bon nombre de Villageois plus jeunes à qui nous devons offrir un accompagnement plus dynamique par des activités attractives qui leur permettent de développer le

potentiel existant en chacun d'eux. Ces même jeunes vivent dans une époque où l'on aborde plus ouvertement certaines questions, où la parole est reconnue et donnée à chacun.

Quand je revois les dernières années écoulées, je suis reconnaissante d'avoir l'occasion de vivre certaines dynamiques développées au village: la recherche constante vers l'autonomie et l'autodétermination, la volonté d'ouverture, la liberté d'expression offerte, le désir de briser les vieux tabous, par exemple le thème de la vie affective et la sexualité, et tous les projets à venir qui amèneront avec eux des réponses mais aussi de nouvelles questions qui permettront encore d'avancer.

Comme vous le voyez, ce simple regard porté ce matin-là sur Pierre a eu de l'effet... sans oublier un effet miroir! Les mêmes années ont passé pour moi, et des questions plus personnelles ont aussi surgi: les valeurs et les motivations qui m'ont un jour poussée à choisir cette voie professionnelle sont-elles toujours présentes, que reste-t-il du «punch» de la stagiaire de 19 ans, le parcours vécu jusque-là auprès de populations adultes mentalement handicapées a-t-il répondu à mes aspirations et, tout simplement, ai-je toujours la même joie à m'investir dans mon travail?

Une simple réalité m'est alors apparue comme réponse, cet accompagnement des Villageois a été jusque-là si différent chaque jour et d'une richesse si incroyable, que franchement, j'ai totalement oublié le nombre d'années écoulées auprès d'eux.



Parent

Rencontre avec Yolande Lambert-Lamond.
Propos recueillis par Annelise Schneider
et Geneviève Foin.



Mme Yolande Lambert-Lamond

Quel serait selon vous le thème qui pourrait concerner les parents?

Aujourd'hui, beaucoup de parents sont soucieux pour l'avenir de leurs enfants «adultes mentalement handicapés».

Que se passera-t-il lorsque nous, parents, ne serons plus là? Qui prendra la relève durant les temps de vacances et le week-end?

Si cet «après» pose des soucis, ne pensez-vous pas que déjà «avant» les parents sont confrontés à des questions face à leurs enfants devenus adultes et même adultes âgés?

En effet, pour plusieurs, les questions se posent déjà maintenant puisque beaucoup d'entre nous sommes âgés et avons de plus en plus de difficultés à nous déplacer, parfois, il y a des problèmes de santé qui réduisent notre volonté de prendre en charge notre enfant, ne serait-ce que sur des temps courts.

Selon vous, quelle solution à ce problème pourrait être proposée?

La chose importante serait d'interpeller les parents car c'est un sujet que l'on pourrait avoir tendance à repousser à plus tard en pensant que l'on a toujours la force d'assumer notre enfant, que l'on verra quand ce sera le moment. Seulement, qui connaît ce moment? Nous ne savons pas quand nous disparaîtrons et c'est bien pour cela que nous devons préparer cet avenir «sans nous».

Je pense qu'une idée de parrainages pourrait être intéressante pour assurer, après notre départ, un lien.

Comment pourrait-on inciter les parents à préparer cet avenir?

Si des solutions ne sont pas envisageables en famille, il faut absolument faire des démarches pour nommer des tuteurs que l'on peut choisir de son vivant, auprès de proches ou d'amis.

Ces tuteurs peuvent ainsi déjà prendre le temps de se préparer et plus tard remplacer des parents qui avaient la force de se battre, de s'investir. C'est important, il faut absolument réveiller les parents à ce sujet!

Pensez-vous que vos enfants-adultes doivent être inclus dans cette réflexion et informés des démarches entreprises?

Ce n'est pas toujours facile car lorsque les parents sont, vieillissants, les adultes mentalement handicapés eux-mêmes, se font déjà beaucoup de souci pour leurs propres parents.

Les inclure dans les démarches de préparation de cet «après» serait peut-être angoissant, mais ils peuvent déjà apprendre à connaître avec leurs parents les personnes qui assureront cette tutelle, ce serait un plus. Les parents doivent se rendre compte que même si leur enfant est placé en institution, ce n'est pas suffisant car elle ne peut répondre à tout. Il est indispensable de créer un lien avec l'extérieur, une relation affective personnelle qui compensera cette relation parents-enfants.



Que diriez-vous sur la situation des frères et sœurs?

La relève par les frères et sœurs ne doit pas être considérée comme automatique car il y a plusieurs paramètres à prendre en compte. Bien souvent, ils ne vivent pas à proximité ou ils ne sont pas toujours disponibles.

De plus, il ne faut pas oublier qu'ils ont eu tout un passé avec leur frère ou sœur mentalement handicapé(e), bien souvent ils ont traversé une enfance où ils se sont sentis, souvent involontairement de la part des parents, responsables de leur frère ou sœur.

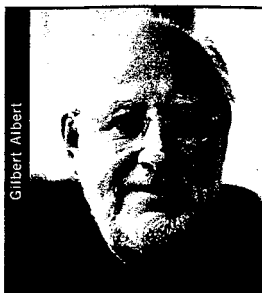
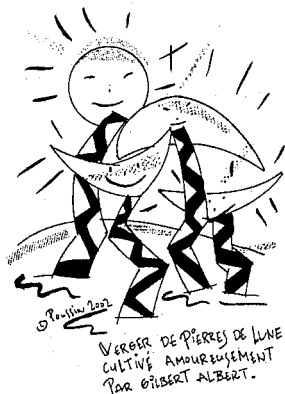
Pour certains, malgré tout l'amour porté à leur frère ou sœur, cette responsabilité a été vécue avec souffrance. Devenus adultes, il peut y avoir des sentiments de culpabilisation. Mais cela ne doit pas exister! Aucun jugement ne peut et ne doit être porté.

Comment de manière générale pourrait-on sensibiliser les familles à cette réflexion?

Il faudrait peut-être écrire des articles dans les feuillets du village, interpeller l'APMH pour inciter les parents à réfléchir, créer des journées d'échanges.

Si des parents se sentent concernés par ce sujet, je les invite à prendre contact avec le village.

Nous remercions sincèrement Mme Lambert-Lamond pour cet échange rempli de questions mais aussi de chaleur et de cette force qui caractérise si bien la majorité des parents de personnes mentalement handicapées, force qui tout au long des années les a poussés à se battre pour le devenir et la reconnaissance de leurs enfants dits «différents».



Personnalité

Gilbert Albert

Amis, pardonnez-moi, j'ai le vertige sur la corde raide, sans balancier je dois avancer vers vous, pour vous tendre les bras et vous serrer comme Henri Vincenot le faisait au pied de son chêne pour prendre sa force.

J'ai peur de ne pas trouver l'équilibre des mots pour vous dire la beauté des arbres peints par Vincent Van Gogh, Piet Mondrian ou Albrecht Dürer. Leurs beautés sont celles de la différence, il m'est pénible de découvrir ceux de la Plaine, ces abricotiers, pêcheurs, cerisiers, alignés au cordeau, ils me donnent le sentiment que je vais porter au cou mon numéro AVS. Quelle uniformité, quelle tristesse, je le sais, je ne suis pas dans la normalité, et c'est là mon bonheur.

J'aime le vieux chêne, l'olivier, le hêtre, tous ceux qui ont poussé en dehors des normes. Nos jardiniers ont préparé les couches, semé les graines dans les mêmes terres, les ont arrosées avec amour en attendant le soleil qui les fera grandir, et là, le hasard les surprendra, ils ne répondront pas à tous leurs espoirs. Certains seront différents, mais ils auront tous reçu l'Amour.

Amies, amis d'Aigues-Vertes, merci d'être vous, merci d'avoir accueilli la musique chez vous. Des artistes sont venus préparer leur concert, répéter pour ensuite jouer pour vous et c'est ce moment de bonheur que vous leur avez offert par vos silences, votre attention, votre présence. Ce n'était pas que des harmonies, c'était la musique du Divin, pour vous, par vous.

RAPPORT ANNUEL 2001

Compte d'exploitation de l'exercice 2001

	2001	Budget 2001	2000
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Contributions personnes handicapées	3'459'723.80	3'351'500.00	3'266'923.85
Revenus de la fabrication	195'578.30	239'000.00	192'143.80
Revenus locations et intérêts	31'643.45	1'500.00	17'255.65
Revenus de prestations au personnel / tiers	512'445.75	547'000.00	511'731.55
Subventions	5'041'532.50	5'630'000.00	5'063'081.90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	9'340'923.80	9'769'000.00	9'051'136.75
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires et charges sociales	848'966.40	8'262'000.00	7'425'778.55
Autres charges du personnel	70'815.00	70'000.00	30'582.32
Honoraires et prestations de tiers	53'511.40	15'000.00	41'588.80
Besoins médicaux	3'443.85	2'000.00	1'346.15
Alimentation	607'287.65	580'000.00	569'627.50
Entretien	80'607.65	75'000.00	59'615.30
Entretien, réparations	493'894.80	550'000.00	331'986.85
Eau et énergie	186'239.45	203'000.00	170'332.85
Frais de bureau et d'administration	266'708.30	225'000.00	155'794.36
Outils et matériel pour les ateliers	154'923.19	200'000.00	121'112.50
Assurances, taxes et autres charges	519'175.92	450'000.00	448'824.00
Frais d'utilisation des installations	368'823.00	450'000.00	343'237.55
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	10'654'396.61	11'082'000.00	9'699'826.73
DEFICIT D'EXPLOITATION	(1'313'472.81)	(1'313'000.00)	(648'689.98)

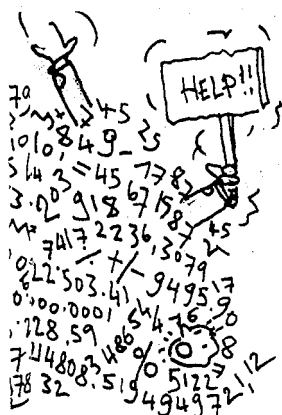
Handwritten calculations and notes:

127 793 968 X
 45 4723 X 861
 97 123 655 07
 8 98 264 05 8
 34 312 2002
 37 143 67 17-25 50
 37 143 67 17-25 50
 18 335 6007
 214 6887 = 279.9
 2002

RAPPORT ANNUEL 2001

Compte de produits et charges hors exploitation et extraordinaires de l'exercice 2001

	2001	2000
PRODUITS		
Dons et legs	1'495'973.60	868'206.00
Produits sur titres et divers	206'364.35	62'623.45
Produits 40 ^{ème} anniversaire	178'371.75	
Attributions du fonds social	20'949.55	
Dissolution du fonds informatique	18'850.30	
Produits exercices antérieurs	132'914.15	127'155.10
TOTAL DES PRODUITS	2'053'423.70	1'057'984.55
CHARGES		
Pertes et frais sur titres	301'682.79	
Pensions viagères	180'635.00	177'098.00
Provision Fonds de prévoyance	500'000.00	
Frais du 40 ^{ème} anniversaire	253'955.25	
Transfert dons attribués à Fonds de réaménagement	1'090'000.00	279'181.86
Transfert dons attribués à Fonds social	50'000.00	
Charges diverses villageois/activités sociales	27'826.10	
Charges informatiques couvertes par le fonds	18'850.30	
Ajust. subventions et charges exercices antérieurs	96'638.40	601'704.69
TOTAL DES CHARGES	2'519'587.84	1'057'984.55
RESULTAT NET, DEFICIT	(466'164.14)	0.00



RAPPORT ANNUEL 2001

Bilan au 31 décembre 2001

	2001	2000
ACTIF		
Actif circulant		
Disponible		
Caisse	23'667.80	22'831.65
Comptes de chèques postaux	34'005.70	87'145.13
Banques	1'343'637.26	11'279.70
	<u>1'401'310.76</u>	<u>121'256.48</u>
Réalisable		
Débiteurs pensionnaires	319'082.99	207'413.20
Débiteurs OFAS	4'700'668.00	5'438'619.00
Autres débiteurs	57'249.90	122'002.40
	<u>5'077'000.89</u>	<u>5'768'034.60</u>
Stock divers	79'870.50	92'545.90
Stock ateliers	254'665.30	284'810.50
Actifs transitoires	183'635.09	254'109.81
	<u>518'170.89</u>	<u>631'466.21</u>
Dépôts pécule villageois et fonds attribués	1'068'278.50	987'030.60
Titres	3'801'390.86	4'065'905.60
Placements à terme fixe	270'000.00	984'123.20
Fonds Sylvia Kim (titres et liquidités)	355'072.90	295'868.70
	<u>5'494'742.26</u>	<u>6'332'928.10</u>
	<u>11'089'914.04</u>	<u>12'732'428.91</u>
Total de l'actif circulant	12'491'224.80	12'853'685.39
Actif immobilisé		
Véhicules	142'972.50	49'121.35
Machines de bureau	34'352.65	0.00
Equipements de longue durée	480'032.37	422'193.72
Installations fixes	392'679.05	437'804.85
Réaménagement du village	159'716.10	129'716.10
Transformation Saint-Martin	0.00	52'333.95
Immeuble Auberge des Montagnards	1'290'620.55	1'321'964.40
Immeubles	4'954'499.96	5'140'679.96
	<u>7'454'873.18</u>	<u>7'553'814.33</u>
Total actif immobilisé	7'454'873.18	7'553'814.33
TOTAL DE L'ACTIF	19'946'097.98	20'407'499.72

RAPPORT ANNUEL 2001

Bilan au 31 décembre 2001

	2001	2000
PASSIF		
Fonds étrangers		
Banques	0,00	552'654.26
Créanciers et fournisseurs	659'814.45	460'645.15
Autres créanciers, passifs transitoires et provisions	662'648.16	215'684.41
Pécule des villageois	1'038'620.60	939'625.82
Compte E. Héitler	31'715.90	46'602.15
Fonds Le Moine	26'500.55	26'500.55
	<u>2'419'299.66</u>	<u>2'241'712.34</u>
Fonds attribués		
Fonds Sylvia Kim	363'738.55	300'188.05
Fonds social	386'748.92	305'310.00
Fonds réaménagement du village	1'441'489.70	6'903'243.48
Fonds Auberge des Montagnards	993'786.85	993'786.85
	<u>3'185'764.02</u>	<u>8'502'528.38</u>
Fonds propres		
Fonds de réserve	16'215'012.78	10'344'117.78
Résultat de l'exercice		
Déficit d'exploitation	(1'313'472.81)	(648'689.98)
Déficit du compte de produits et charges hors exp.	(466'164.14)	0.00
Déficit de la gestion des fonds attribués	(94'341.53)	(32'168.80)
	<u>(1'873'978.48)</u>	<u>(680'8580.78)</u>
Total des fonds propres	14'341'034.30	9'663'259.00
TOTAL DU PASSIF	19'946'097.98	20'407'499.72

Résultats de la gestion des fonds attribués et annexe au bilan à disposition.

Le rapport de la fiduciaire

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et ses comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, comptes de produits et charges hors exploitation et extraordinaires, résultat de la gestion des fonds attribués et annexe) de la Fondation Aigues-Vertes, Bernex, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de contrôle.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

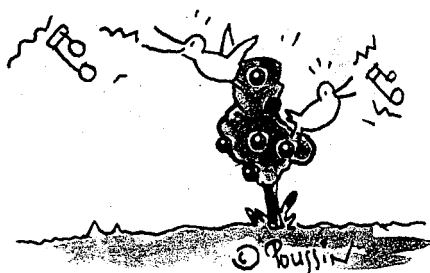
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 21 mars 2002

SFG Société Fiduciaire et de Gérance S.A.
F. Savigny B. Legast
(responsable
de la révision)



Nos objectifs durant l'an 2002



Villageoises et Villageois

Développement d'un programme culturel tant en relation avec les institutions en ville qu'à l'intérieur du village.

Réorganisation des ateliers.



Personnel

Elaboration d'un plan de formation continue.

Restructuration du système de rémunération.

Signature d'une convention collective.



Qualité

Certification ISO 9001 et OFAS.

Lancement de la certification ISO 14001.



Général

Elaboration du plan de réaménagement du village et dépôt du dossier aux autorités cantonales et fédérales.

Renforcement de l'ouverture du village sur la cité.

Fin de la réorganisation du Conseil de Fondation.

Lancement d'une campagne de recherche de fonds pour le réaménagement du village.

Remerciements

Nous remercions les entreprises et personnes suivantes qui ont contribué au financement de ce rapport annuel.

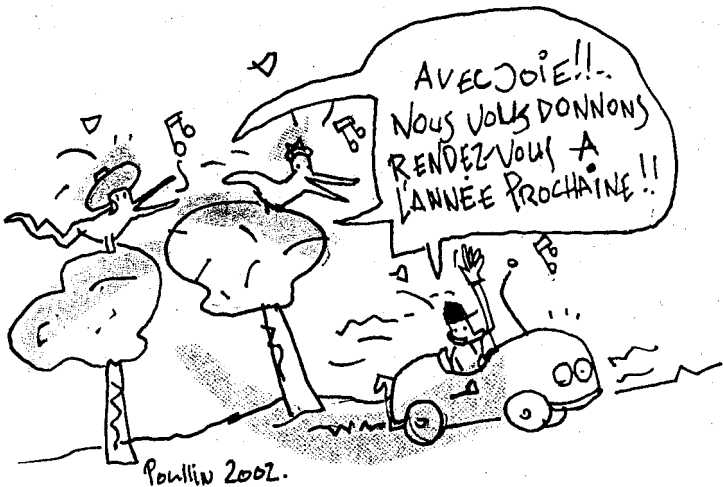
Aprotec S.A.
Aries
Atelverre Imperatori S.A.
Baumann Jeanneret S.A.
Bertin Philippe
Bolay & Fils
Bosson & Rapo S.A.
Boucherie des Alpes
Buzzano S.A.
Carrosserie Deshusses
Chaillot & Saltz S.A.
Chillemi & Cie S.A.
Claude Richard
Coudr'art
Cruz Bernard
Deville Mazout S.A.
Dupraz Bus Genève
Eaux Secours
Evard H. & T. S.A.
Filtro S.A.
Frigitech S.A.
Georges Julliard
Getaz Romang S.A.
Graf Jacques
Grandvaux R. S.A.
Gravière Moret S.A.
Guimet V. Fils S.A.
Hard Repair S.A.
Kunz G. S.A.
Lt Locatentes Sari
Maculfo S.A.
Magnin Santé S.A.
Mossière Gérard & Fils
Musin Jean S.A.
Oswald S.A.
Paltenghi Serge
Piatti Bernard
Pisler Alexandre
Serbeco S.A.
Vallon J.-P.
Von Ballmoos

RAPPORT ANNUEL 2001

De même que nous remercions toutes celles et tous ceux qui, sous une forme ou une autre, nous ont aidés durant l'année 2000 dans l'accomplissement de notre mission. Nous pensons en particulier à celles et ceux qui nous ont donné de leur temps, à nos généreux donateurs sans lesquels nous n'aurions tout simplement pas pu équilibrer nos comptes, mais aussi aux autorités fédérales, cantonales et communales.

Notre reconnaissance s'adresse en outre à toutes celles et tous ceux qui manifestent un intérêt pour la vie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Par leur compréhension et leur amour, ils contribuent à la construction d'une société plus juste où chacun trouve sa place.





Paulin 2002.